

## **Rapport financier sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2010**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous informons, qu'au terme de l'exercice écoulé, la situation financière de notre Fondation est la suivante :

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

Vous prendrez ensuite connaissance du rapport du commissaire aux comptes.

### **ACTIVITE DE LA FONDATION**

Au cours de cet exercice la Fondation a bénéficié de dons et subventions qui se sont élevés à 200 000 € provenant d'un don exceptionnel du LFB, contre 19.000 € (9 000 € prévus de l'INTS, 10 000 € de la FDSB) au cours de l'exercice précédent.

Les autres produits de gestion courante s'élèvent à 17 571 € provenant notamment de la refacturation d'une partie des charges locatives à la Fondation Thierry Latran (9 000 €).

Les intérêts et produits financiers s'élèvent à 46 866 € contre 67 784 €. La diminution des taux d'intérêts a pu être minimisée par des placements par tranches de 50 000 € ou 100 000 € à taux fixes progressifs.

Afin d'être en conformité avec les dispositions de l'arrêté du 29 décembre 2009, homologuant les nouvelles dispositions (avis 2009-01 du CNC) de présentation des fonds propres associatifs en cas de fonds consommables, la Fondation a porté en 2010 le montant de 724 300€ en autres produits correspondant au budget 2010.

Le total des produits d'exploitation s'élève donc à 942 651 €.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à 1 010 652 € contre 707 800 € pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les subventions accordées au titre des appels à projets représentent 672 000 € contre 435 427 pour l'exercice précédent, l'augmentation provenant pour 200 000 € de l'appel à projet virus et pour 72 000 € du financement du projet de recherche Plasma-Secure.

- Le montant des salaires et traitements correspondant au personnel employé par la Fondation en CDI (Fabien Aubry, Marie Laure Henrotte (mi-temps) et Valérie de Broglie (mi-temps) s'élève à 111 962 € contre 127 728 € l'année précédente. La différence étant due à une personne employée en CCD sur la plateforme de recherche en 2009. Les charges sociales correspondantes s'élèvent à 48 063 € contre 52 552 € en 2009.
- Les autres achats et charges externes ressortent à 146 193 € contre 57 003 € pour l'exercice précédent. Les écarts proviennent principalement des différents postes impactés par la réunion du conseil scientifique en janvier 2010 (coût de 8 835 €) ainsi que les frais liés à l'organisation du colloque de juin 2010 (59 150 €), à la publication du livre l'Essentiel et la mise en ligne des communications (14 000€)
- Les impôts et taxes ressortent à 6 200 € contre 8 147 € en 2009.
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à 15 735 Euros au 31/12/2010 contre 16 255 € pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 45 828 € contre 67 784 € pour l'exercice précédent. Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à (13) Euros au 31/12/2010, contre (5 061) Euros au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par une perte de 22 187 € en 2010, qui ne peut être comparé au 589 430 € de l'année précédente, la nouvelle méthode comptable concernant les autres produits n'étant pas appliquée. Cette perte correspond selon la nouvelle méthode comptable à un écart négatif par rapport au budget voté. Cet écart s'explique principalement par un dépassement de 6 700 € pour le colloque et par des écarts sur les postes salaires et charges sociales.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

## **PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT**

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2010 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

### **Bilan :**

#### **A l'actif:**

- Les valeurs immobilisées brutes (essentiellement microscope confocal et matériel informatique) sont de 79 078 € les amortissements et provisions correspondants sont de 49 842 €, soit un montant net de 29 235 € contre un montant net pour l'exercice précédent de 44 071 €
- Les stocks et en-cours de production nets ressortent à 0 Euros, contre 0 Euros pour l'exercice précédent.
- Les créances et disponibilités nettes sont de 2 360 674 € contre 2 967 383 € pour l'exercice précédent.

**Au passif:**

- Il a été décidé de mettre les comptes de la Fondation en conformité avec l'avis 2009-01 du CNC et d'appliquer rétroactivement la nouvelle directive comptable pour calculer les fonds propres et avoir meilleure visibilité de la situation, cette directive visant à rendre compte de la capacité de la Fondation à réaliser les actions prévues
- Préambule selon cette nouvelle directive, les fonds propres sans droit de reprise sont pour la Fondation initialement de 2 238 000 € et correspondent au 3 238 000 € de la dotation initiale de la Fondation minorée des 1 000 000 € non consommables qui sont affectés sur la ligne fonds associatifs avec droit de reprise car ils seront « repris » dans une autre structure à la fermeture de la Fondation et ne peuvent être dépensés par la Fondation.
- Les 358 755 au 31/12/2010 correspondent à la consommation des 2 238 000 selon les résultats nets prévus dans les budgets annuels votés : (413 000) en 2007, (530 300) en 2008, (211 645) en 2009, (724 300) en 2010.
- Le report à nouveau de 340 223 correspond aux écarts entre le résultat net réel et prévu depuis le démarrage de la Fondation : écart de 718 007 fin 2008, de (377 785) en 2009.
- Le résultat de l'exercice 2010 fait apparaître un écart de (22 187) cf supra
- Le total des fonds propres s'élève à 676 791 auxquels il convient d'ajouter le 1 000 000 non consommable pour avoir le total des fonds associatifs.
- Les emprunts et dettes correspondant en grande majorité au montant engagés pour les subventions des projets : 662 033 €

**Compte de résultat :**

Les produits d'exploitation ressortent à 942 651 et ne peuvent être comparés au 55 648 € de l'exercice précédent compte tenu de la différence de règle comptable appliquée.

Le résultat d'exploitation s'établit à (22 187) également non comparable à l'année précédente, il traduit un dépassement par rapport au budget voté (cf. supra)

**Résultats - Affectation :**

L'exercice clos le **31/12/2010** fait ressortir un **déficit de 22 187 €**.

Compte tenu du report à nouveau créditeur de **340 223 Euros**.

Le total disponible à affecter ressort ainsi à **318 040 Euros**.

Le Conseil propose d'affecter ce total disponible de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **318 040 Euros**.  
Il passera ainsi de **340 223 Euros**, à la somme de **318 040 Euros** après affectation.

Fait à Paris

Mr Ronald de Lagrange Chancel  
Trésorier

